

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Samedi 14 mai 2011

+

Compte rendu première réunion du Bureau du 20 juin 2011.

Attention prochaine réunion samedi 15 octobre 2011

Ce compte-rendu a été rédigé par Joëlle Leroy, relu et corrigé par Nadège Beauvois-Temple.

INFORMATION :

Prochaine réunion de Maman Blues le samedi 15 octobre 2011 sur Paris 15 :

- **Matin : les modératrices sur www.maman-blues.fr** : profil, fonctions et limites. Les membres du forum ou de l'association intéressés par cette réunion devront s'inscrire au préalable sur info@maman-blues.fr
- **Après midi : les relais Maman Blues** : candidatures, mise en place, rôle ... Les membres du forum ou de l'association intéressés par cette réunion devront s'inscrire au préalable sur : info@maman-blues.fr

ASSEMBLEE GENERALE

Lieu : Siège social de l'Association, Maison des Associations du 15^{ème} arrondissement, 22 rue de la Saïda - Paris - 75015.

Membres de l'association présents :

Barth Cécile, Barreau Gaëlle, Beauvois Nadège, Bernard Carolyne, Cordier Isabelle, Frère Cécile, Guillemot Ingrid, Hubin Gayte Mylène, Kan Delphine, Leroy Joëlle, Marcende Elise, Moulin Christine, Omay Oguz, Pioz Anne, Plassart Marie Emilie-association ReCoNaissance, Riou Christelle association AMFD94, Siwik Chevalier Nathalie.

Membres extérieurs présents :

Monnier Julie et Le Coz Kathy : association Maman Blues 35.

La séance est ouverte à 11 heures.

La précédente Assemblée Générale avait eu lieu le samedi 03 avril 2010.

La coprésidente fondatrice Nadège Beauvois-Temple présente le bilan moral ainsi que le rapport d'activités de l'association.

Ces documents étant consultables dans leur intégralité sur demande, ils peuvent être envoyés par mail, avec le détail mois par mois des actions menées.

A - BILAN MORAL

Nadège Beauvois-Temple présente l'Association Maman Blues qui existe depuis 5 ans et dont les travaux préparatoires avaient pris presque un an. Le site avait été créé auparavant en 2004.

3 membres fondateurs sont présents à cette AG : *Ingrid Guillemot Présidente de Maman Blues 35, Isabelle Cordier et Nadège Beauvois Temple.*

Le nombre d'adhérents la première année était de 27 membres.

Les statuts initiaux ont été modifiés en 2009 lors d'une assemblée extraordinaire afin de correspondre à la philosophie - *notamment la conception de la difficulté maternelle* - et au fonctionnement - *par Internet pour l'essentiel* - de l'association.

Jusqu'à l'année dernière l'association était domiciliée au 47 rue Balard, Paris 15, domicile d'un de nos anciens membres. La coprésidente Nadège Beauvois Temple rappelle à ce propos qu'il convient de privilégier comme adresse de correspondance son domicile au : 47 rue Pierre Curie 91600 Savigny sur Orge de préférence à celle du siège social.

Nombre de membres 2011 au jour de l'AG : 72 membres. En 2010, l'Association comptait 65 membres.

2010 a été une année très chargée avec deux événements majeurs :

I – La refonte entière du site en janvier 2010 pour le forum de discussions et en septembre 2010 pour l'ensemble du site :

Nécessité de changer l'apparence un peu vieillotte du site et d'en faire un outil de recherches et de présentation des infos plus performant. L'ancien site avait été créé gracieusement en 2003 par Cécile Desombre. L'actuel a été financé par Nadège Beauvois-Temple et lui appartient. Il est mis gracieusement à la disposition de l'Association.

Sur l'ancien forum : en 5 ans d'existence : 956 personnes avaient déposé un message.

Sur le nouveau mis en ligne depuis le 20 janvier 2010 : plus de 555 personnes.

C'est une fréquentation en augmentation et qui est très importante, compte tenu de la nature particulière et tabou du sujet.

Le forum est géré par 12 modératrices, toutes membres de l'association et bénévoles. Elles obéissent à une charte de modération qui est disponible sur demande. La modération du site se fait au quotidien pour accueillir, soutenir et éventuellement conseiller les mères et les pères. Un appel a été lancé à deux reprises en 2010 et 2011 pour que de nouvelles modératrices puissent venir partager la charge de travail.

Pour devenir modératrice, il faut être membre de l'association, très disponible et familiarisée avec la difficulté maternelle – expérience personnelle, familiale ou professionnelle. Le "co-soutien" entre mamans qui fréquentent le site a également été sollicité devant l'ampleur des demandes : 6 mamans ont répondu favorablement à cette demande.

En moyenne/jour : 31 messages; 2 nouvelles discussions soit 2 nouvelles situations.

Soit plus de 600 "problèmes" qui nous ont été soumis depuis le 20 janvier 2010.

Le site de Maman Blues est référencé sur de nombreux sites professionnels ou parentaux, en région parisienne et en province : *Société Marcé, Maternologie, Ministère de la Santé/Soutien précoce à la parentalité, sites de périnatalité, associations de maternage ou de parentalité...*

A l'avenir il est prévu :

- De recruter de nouvelles modératrices pour le site : réunion du 15 octobre 2011 à venir.
- D'organiser des réunions entre modératrices : gestion des conflits sur le site, des situations d'urgence comme les quelques mères qui viennent confier sur le site des brutalités, des négligences envers leur enfant... réunion du 15 octobre 2011 à venir.
- De faire appel à des professionnels formés à ces situations qui sont angoissantes pour les modératrices : quand faut-il signaler, comment détecter à travers un message anonyme et seulement virtuel d'éventuelles "fabulations", manipulations ...?
- Des rencontres avec des professionnels pour soutenir et étayer ce rôle de soutien et de modération – sans rentrer dans une démarche de supervision -, notre association n'offrant aucun soin thérapeutique.

II – La parution du livre *Tremblements De Mères*, aux éditions L'Instant Présent, en mai 2010.

Rappel de l'élaboration de ce projet : Il a fallu presque deux ans pour écrire les récits et en céder les droits. La rencontre avec l'éditeur s'est faite à l'occasion d'une intervention de l'association auprès de la Leache League. C'est une petite société d'édition qui a été choisie pour la publication de ce premier livre. Une autre maison d'édition plus importante était intéressée mais insistait pour que le livre soit écrit en lien avec un professionnel, comme « caution » de notre sérieux et engagement. Ce n'était pas le projet de notre association pour un premier livre qui était destiné à rester un "ouvrage de parents" et à être le premier livre français de témoignages sur ce sujet.

Le projet *Tremblements de mères* a réuni : 10 auteures et 2 relectrices pendant de longs mois. Ce fut un travail considérable : des centaines de pages à rédiger, relire, corriger tout en respectant : un certain nombre de pages par témoignage, une chronologie ou logique pour le lecteur mais qui était parfois fort éloignée de nos premiers écrits, et "trier" parmi tout ce qui avait besoin d'être dit par les auteures, ce qui était important de dire aux lecteurs...

On peut donc dire qu'il y a eu en tout 12 auteures tant l'implication des relectrices fut grande.

Nine Glangeaud-Freudenthal, psychologue, chercheur au CNRS, membre depuis 2007 de notre association en a écrit la préface.

Le Docteur Michel Dugnat, pédopsychiatre, responsable de l'Unité Parents-Bébé du service de pédopsychiatrie du Pr François Poinso (Assistance-Publique Hôpitaux de Marseille) et qui a participé depuis 2007 à la rédaction de nos plaquettes d'information, a écrit la postface.

La deuxième partie du livre est une réflexion sur la difficulté maternelle telle que les auteures l'ont vécue, comprise et souhaitaient la défendre.

C'est une tentative de rencontre et peut être aussi de réconciliation entre le vécu intime des mères et l'approche médicalisante, psychiatrisante et encore biologisante des effets de la difficulté maternelle sur la santé.

III D'autres activités importantes pour notre Association ont eu lieu, telles que la participation à la médiatisation et diffusion du film "L'étranger en moi" d'Emily ATEF :

L'Association Maman Blues a pleinement participé à la médiatisation de ce film, en relayant l'information concernant les différents lieux de projection, en organisant ou participant à des projections- débats : deux débats et projections du film en janvier et février 2011 à Lyon. L'association Maman Blues 35 ici présente a également organisé une projection dans son département avec la présence de Monsieur Jacques Dayan, psychiatre spécialisé dans l'étude et le soin des difficultés maternelles.

Le premier diffuseur en France se nomme Claude Brasseur- diffusion ensuite reprise par la société Jour2fête. Ce monsieur bien que non familiarisé avec ce type de difficulté a eu un véritable "coup de cœur" pour ce film allemand et son sujet. La réalisatrice s'est appuyée sur les témoignages de mamans rencontrées en Allemagne. Ce qui donne à l'histoire du film ce côté vécu et clinique. Les professionnels qu'elle dépeint sont bienveillants, essayant de remettre du dialogue au sein du couple mis à mal par la naissance de leur premier enfant. La fin peut sembler improbable, ou trop « happy-end » mais c'est un "raccourci", une fin heureuse présentée en accéléré, pour faire pendant au début de l'histoire, où on découvre l'héroïne en fin de grossesse, heureuse à la perspective d'avoir un bébé.

Le film est passé sur ARTE et certains professionnels français - de sensibilité analytique ? - y ont réagi plutôt négativement, reprochant l'instrumentalisation du soin vidéo clinique, à des fins comportementalistes. La psychomotricienne qui intervient dans le soin parents-enfant peut-être aussi vue comme représentant symboliquement "la femme qui porte la femme qui porte l'enfant"... En fait Emilie ATEF a filmé l'histoire d'un couple qui a un enfant et les nécessités du film font que l'on doit aussi faire voir les choses, les mettre en scène et que la suggestion ne suffit pas toujours à faire passer les idées.

Il est bon de rappeler que La difficulté maternelle appelle aussi une "urgence de soin", la psychanalyse travaille dans la durée, pas dans l'urgence, c'est dans cette période sensible que la mère "doit" s'attacher à son enfant ! Le film va sortir en DVD, avec deux tarifications, dont une pour l'utiliser en animation-débat, lors de colloques. Il a été demandé à Nadège de rédiger un texte pour l'inclure dans la présentation du film.

IV - Autres activités :

- **La participation à de nombreux colloques :** Ces colloques où nous n'intervenons pas personnellement sont des occasions de rencontrer des professionnels de la santé, d'autres parents ou associations et de présenter Maman Blues, la difficulté maternelle et de distribuer les plaquettes et affiches ou de proposer le livre Tremblements de Mères.

- **En 2009, Maman Blues a été sollicitée pour la relecture de fiches éditées par l'INPES,** dans le but d'en faire un coffret sur différentes thématiques propres à la périnatalité, coffret qui serait ensuite disponible pour les médecins généralistes, médecins de P.M.I., les professionnels de la périnatalité. Nadège Beauvois Temple a travaillé notamment sur la fiche 16 et a pu proposer certaines corrections et reformulations. Certaines expressions d'origines étaient maladroites ou stigmatisantes. Ainsi le titre initial de la fiche 16 était : *les troubles psychiatriques dans le post partum* et est devenu : *les troubles émotionnels et psychiques dans le post partum*. Elle a suggéré d'inclure dans la bibliographie proposée un certain nombre d'ouvrages français en lieu et place de seules références d'ouvrages anglo-saxons. Ce dossier est téléchargeable sur le site de l'INPES.

Lien : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1310-3p.pdf>

- **En 2010 Nous avons eu également l'occasion de voir que notre ouvrage était référencé sur le site de :** www.intervention-precocce.gouv.fr

V - Les antennes régionales de Maman Blues :

Le groupe de Lyon a maintenant trois ans et comptabilise de nombreuses rencontres avec des professionnels de la périnatalité sur leur lieu de travail. Il a par ailleurs organisé plusieurs groupes de paroles de parents. Il est représenté aujourd'hui par Christine Moulin également coprésidente de l'association.

Des groupes de paroles ont été mis en place sur Paris à l'initiative de Carolyn Bernard, un relais sur Crest dans la Drôme a vu le jour à l'initiative de Stéphanie Boeuf et des réunions préparatoires ont eu lieu en novembre 2010 afin de créer le relais Maman Blues 77 à l'initiative de Nathalie Siwik Chevallier et Rebecca Menoni.

Trois des représentantes de Maman Blues 35 ont fait le déplacement et étaient présentes à l'A.G. : Ingrid, Stéphanie et Kathy. Elles nous ont fait part de leurs réalisations et actions depuis la création de l'association en 2008.

VI - les Groupes de Paroles :

Ils fonctionnent différemment selon les sensibilités et le choix de ses animatrices. Principalement deux modalités :

1. Un groupe animé par une ou deux personnes de l'Association Maman Blues sensibilisées à la difficulté maternelle, à l'instar de ce qui se pratique à Lyon.
2. Un groupe, à l'instar de Maman Blues 35, où la réunion est introduite et close par une psychologue bénévole, travaillant dans le domaine de la périnatalité et qui assure l'encadrement des échanges.

VII - Participation au "Groupe PIVOT" en Ardèche, animé par le Docteur Oguz Omay :

Le Docteur Oguz Omay, présent à l'A.G. est psychiatre dans la Drôme, entre Lyon et Valence. Il est également membre depuis 2010 de l'association Maman Blues. Le groupe "Pivot" basé à la Teppe, consiste à réunir des professionnels "autour de la table" comme pouvait le faire Bernard Pivot dans son émission littéraire à la télévision.

Environ quatre cents professionnels sont passés par le groupe Pivot. Depuis quelques temps, une représentante des usagers, ancienne patiente d'Oguz Omay participe régulièrement aux réunions. La Coprésidente Nadège Beauvois a été reçue en mai 2010 au groupe Pivot pour assister à l'une de ces présentations et discussions autour d'un cas clinique. Chaque situation abordée entre professionnels est unique, chaque cas clinique est différent.

Oguz Omay propose à l'association Maman Blues d'inscrire les membres de son Bureau comme participants possibles à ces réunions moyennant une inscription au préalable car le groupe reçoit de nombreuses demandes de participation et n'affiche pas à l'avance la description de la problématique qui sera traitée.

Les réunions sont mensuelles et certaines sont beaucoup plus fréquentées que d'autres, il vaut mieux participer à une rencontre qui ne sera pas surchargée. C'est aussi l'occasion pour les "usagers" qui peuvent assister à ces réunions de voir les "professionnels" en action ! La participation à ces journées peut être prise en compte dans le cursus de formation professionnelle (convention possible, numéro de formation de l'institution).

Oguz Omay s'est beaucoup inspiré du travail de Françoise Molénat pour lancer ce projet et cette idée que les usagers peuvent assister, participer à des réunions "professionnelles" dans certains domaines en médecine fait son chemin.

Ingrid Guillemot de Maman Blues 35 nous fait part de son expérience contraire, ou au dernier moment il lui a été signifié qu'elle ne pourrait pas assister à une réunion de travail en Bretagne alors qu'on l'y avait invitée, parce que non professionnelle de la santé!

Oguz Omay rappelle que certains groupes de professionnels fonctionnent comme des "ethnies" séparées, cloisonnées.

B - Bilan financier

La présidente Nadège Beauvois-Temple présente le bilan financier de l'Association, qui est consultable sur demande.

L'Association ne reçoit aucune subvention et pour l'instant il n'est pas à l'ordre du jour de fonctionner autrement qu'avec le produit des adhésions, la vente de notre livre *Tremblements de mères* et les droits d'auteur de l'ouvrage + d'éventuels dons privés.

Le solde de fin 2010 était de 1.459€.

A ce jour, 14 mai 2011, le compte est créditeur de + 2.800€.

Le montant de l'adhésion est passé de 20 à 25€ en 2011.

L'association dispose d'un compte chèque postal, avec procuration au nom de Nadège Beauvois Temple et de Christine Moulin. Il est prévu d'ouvrir un livret d'épargne rémunéré.

Quelques précisions :

- Plaquettes et affiches : Elles sont données gratuitement à la demande. Il est toujours possible de faire un don pour couvrir leur impression. Il est question de refaire des

plaquettes d'informations ; également des affiches à proposer dans les cabinets médicaux et maternités afin de favoriser la parole sur ce thème.

- Livre : Tremblements de Mères : La part qui revient à l'Association sur la vente des livres est d'environ 8% sur 25 euros50 (prix du livre 26,90 euros - TVA 5,5). L'association peut acheter les livres directement à l'éditeur au prix de 16€40. Elle ne touche à ce moment là aucun pourcentage sur la vente. La prévente en 2009 jusqu'au 31/12/2010 a été de 106 exemplaires en 2009 et 411 en 2010. La maison d'édition est satisfaite de ce chiffre. Un certain nombre de livres ont été envoyés à des professionnels de la périnatalité. Pour l'instant, il y a peu de retours, commentaires et/ou remerciements, ce qui est un peu décevant.
- Participation à des colloques : Comme il y a un peu de trésorerie disponible, il serait possible d'attribuer, en cas de besoin, une participation d'environ 100€ pour les membres de l'association qui se déplaceraient à un colloque pour (re)présenté Maman Blues.

VOTES DU BILAN MORAL, FINANCIER ET DU BUREAU

28 personnes ont approuvé les bilans moral et financier de l'année 2010.

28 personnes ont voté pour les membres candidats au Bureau 2011.

Sont donc élus :

Nadège Beauvois-Temple
Caroline Bernard
Cécile Croquin Frere
Christine Moulin
Nathalie Siwik Chevalier
Juliette Urbain-Michel

La première réunion du Bureau aura lieu courant juin. L'Assemblée Générale est levée à 12h20.

Ont pris part au vote : *Barreau Gaëlle, Beauvois Nadège, Bernard Carolyne, Bœuf Stéphanie, Brignatz Doriane, Brizio Pascale, Cadalen Adeline, Cordier Isabelle, Chevalier Siwik Nathalie, Falaise Elodie, Frère Cécile, Girard Florence, Glangeaud Nine, Guerber Cahuzac Chloé, Jourdièr Aurélie, Guillemot Ingrid, Kan Delphine, Lemarchand Stéphanie, Leroy Joëlle, Mahé Mélanie, Moulin Christine, Omay Oguz, , Payer Burin Noëlle, Pelletrau Claudie, Pioz Anne, Rodriguez Leticia, Rogier Fouque Aurélie, Urbain Michel Juliette.*

Votes n'ayant pu être comptabilisés :

Buisson Claudette : membre 2011 non membre en 2010.

Guardia Mylène : membre 2011 non membre en 2010.

Lemaigre Dubreuil Viviane : membre 2011 non membre en 2010.

Garnier Catherine : membre 2011 non membre en 2010.

Guyot Amandine : vote par voie postale arrivé après l'AG.

Pour le Bureau le 23 mai 2010

Nadège Beauvois Temple

Première Réunion Bureau du 20 Juin 2011

L'ordre du jour de notre première réunion de Bureau qui s'est déroulée en juin dernier a porté sur les points suivants :

1. Composition du Bureau :

Le Bureau 2011 sera composé de 5 coprésidentes et d'un membre du Bureau

Nadège Beauvois Temple : Coprésidente
Carolyne Bernard : Coprésidente
Cécile Croquin : Membre du Bureau
Christine Moulin : Coprésidente
Nathalie Siwik Chevalier : Coprésidente

Juliette Urbain Michel : Coprésidente

Bienvenue à Cécile Croquin notre nouveau membre pour le Bureau de Maman Blues.

2. Changement d'adresse du siège social :

C'est une décision prise l'année dernière qu'il convient de régulariser cette année auprès de la préfecture de police de Paris. L'article 3 de nos statuts prévoit le changement d'adresse sur simple décision sur Bureau.

Ancienne adresse : 47 rue Balard Paris 15

Nouvelle adresse : Maison des Associations boîte 53, 22 rue de la Saïda Paris 15.

L'adresse pour toutes correspondances ne change pas :

Nadège Beauvois Temple

47 rue Pierre Curie

91600 Savigny sur Orge

Tel portable perso : 06 81 33 79 61.

3. Refonte plaquettes d'information : devis et commande.

Afin d'actualiser nos plaquettes d'information (*adresse siège social + nouveau mail*) et d'harmoniser celles-ci avec le poster de notre association, le Bureau a décidé d'imprimer de nouvelles plaquettes.

Celles-ci comprendront un 4eme volet : *une page adhésion + une page pour présenter notre livre Tremblements de mères et le commander.*

La refonte sera commandée après devis auprès d'IKICREA.

4. Commande de livres Tremblements de mères

Une commande de 50 livres *Tremblements de mères* sera effectuée prochainement auprès de notre éditeur, afin d'honorer les adhésions doubles (adhésion+commande livre).

5. DVD Maman Blues :

Un de nos membres, réalisatrice de son métier nous a proposé à titre gracieux de nous faire un petit film de présentation de notre association qui sera mis sur le site (*voir pour exemple celui qui est sur le site de Maia.org*).

Le prix ne nous reviendrait qu'à 400 euros pour payer la musique de l'artiste et le droit de l'utiliser sur plusieurs supports.

Le Bureau a accepté cette offre.

Ce petit film peut être hébergé sur d'autres sites et peut à l'avenir constituer une caution supplémentaire de notre sérieux et motivation soit pour obtenir des subventions conséquentes afin de réaliser un véritable film de sensibilisation, soit pour sensibiliser certains organismes tels l'INPES afin qu'ils entreprennent eux-mêmes ce projet.

6. Réunion du samedi 15 octobre à la Maisons des associations Paris 15:

Nous avons réservé une salle pour ce jour là.

Ordre du jour :

1. Matin :

Etre ou devenir modératrice sur le site Maman Blues : *Fonctions, limites et réception des nouvelles candidatures.*

2. Après midi :

Les relais et groupes de paroles Mamans Blues : *Fonctionnement, bilans des existants et réception des candidats volontaires pour en créer de nouveaux*

7. Ouverture d'un livret :

Afin de faire « travailler » les sommes que nous recevons à travers les adhésions et ventes de notre ouvrage, le Bureau a décidé d'ouvrir un livret à la poste.

8. Quelques projets sur 2011 et 2012 :

- Participation à l'organisation du colloque international Marcé des 3/4/5 octobre 2012.
- Démarche auprès de l'INPES pour obtenir une campagne de médiatisation de ce problème de santé
- Journée d'IN-FORMATION auprès d'autres associations.
- Monter une thématique sur la difficulté maternelle pour des interventions auprès des professionnels en tant qu'usagers des soins psychique.
- Rédaction d'un article pour les actes du colloque de l'ARIP.
- Un livre pour enfant au nom de MB sur ce sujet délicat...
- Développer les relais sur toutes la France...

**Pour le Bureau 2011/2012
La coprésidente fondatrice
Nadège Beauvois Temple**